

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 PORT DU NIEL

Le Compte Financier Unique (CFU) termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'ensemble des opérations réalisées au cours de l'exercice comptable. Il présente la spécificité d'être un document conjoint au Maire et au Comptable public (anciennement le Compte Administratif et le Compte de Gestion).

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues du CFU qui répondent aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire.

Il convient de rappeler que la gestion du port du Niel ayant été reprise par la Commune à compter du 1^{er} janvier 2022, il s'agit là du premier exercice comptable.

SYNTHESE

Section d'exploitation	Dépenses	Recettes
Réalisé	210 100,51	240 484,44
Résultat reporté de 2021		0,00
Total des dépenses et des recettes	210 100,51	240 484,44
Solde d'exécution de la section d'exploitation	30 383,93	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisé	13 607,74	60 270,91
Résultat reporté de 2021		0,00
Total des dépenses et des recettes	13 607,74	60 270,91
Restes à réaliser	236,73	
Solde d'exécution de la section d'investissement	46 426,44	
Résultat global	76 810,37	

Le résultat de clôture de 77 K€ a été intégré par anticipation au budget primitif 2023.

LA SECTION D'EXPLOITATION

Cette section se clôture par un excédent de 30 K€.

I – LES DEPENSES

La section d'exploitation regroupe toutes les dépenses nécessaires à l'exploitation du port, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement : rémunération du personnel, fournitures courantes, fluides, entretien, intérêts de la dette, provisions et amortissements.

Les dépenses réelles d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 150 K€. Elles sont complétées des dotations aux amortissements calculées à hauteur de 60 K€.

S'agissant des opérations réelles, celles-ci se ventilent comme suit :

Libellé	Inscription budgétaire 2022	CA 2022	Taux de réalisation
Charges de personnel	63 135,00	56 265,98	89,12%
Charges à caractère général	59 453,00	46 200,99	77,71%
Provisions	42 000,00	42 000,00	100,00%
Impôt sur les bénéfices	18 000,00	5 362,00	29,79%
Autres charges de gestion courante	5,00	0,63	12,60%
TOTAL	182 893,00	149 829,60	81,92%

a) Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 56 K€ et représentent 38 % des dépenses réelles d'exploitation. Elles comprennent la rémunération des agents (permanents et saisonniers) ainsi que la refacturation du personnel administratif et technique de la ville et du port Saint-Pierre (24 K€).

b) Les charges à caractère général

Les charges à caractère général, figurant au chapitre 011, sont affectées au fonctionnement quotidien des services et des équipements publics gérés en régie ainsi qu'au financement des services confiés à des prestataires extérieurs par le biais de marchés ou de contrats.

Ces dépenses représentent une enveloppe de 46 K€ soit 31% des dépenses réelles. Elles se ventilent comme suit :

Comptes	Libellé	Inscription budgétaire 2022	CA 2022	Taux de réalisation
60	Achats	8 270,00	4 267,75	51,61%
61 et 62	Prestations de services	25 373,00	18 577,26	73,22%
63	Autres impôts et taxes	25 810,00	23 355,98	90,49%
	TOTAL	59 453,00	46 200,99	77,71%

Les achats comprennent essentiellement les fluides et les fournitures nécessaires aux petits travaux effectués sur le port par l'équipe technique.

Les prestations de services, majoritairement liées à des marchés et des contrats, s'élèvent à 19 K€ dont :

- Le contrôle et l'entretien des mouillages et du ponton flottant (9 K€) ;
- La location des modules bureau et sanitaires (4 K€) ;
- Les autres frais concernent les assurances, les frais de télécommunication, les frais bancaires...

S'agissant des impôts et taxes, sur les 23 K€, 13 K€ concernent les taxes foncières. Le reste se ventile entre la redevance domaniale, la redevance spéciale et la taxe de séjour.

c) Les provisions

Cette charge de 42 K€ résulte de la délibération n° 17 du 27 octobre 2022 et concerne la future remise en état du quai devant la capitainerie.

d) Les autres charges

Les 5 K€ restants sont dédiés à l'impôt sur les bénéfices 2023 au titre d'acompte. La charge définitive ne sera connue qu'après l'établissement de la liasse fiscale par l'expert-comptable.

II - LES RECETTES

Les produits de l'exercice s'élèvent à 240 K€.

Libellé	Inscription budgétaire 2022	CA 2022	Taux de réalisation
Ventes de produits, services, marchandises	232 200,00	240 483,80	103,57%
Autres produits de gestion courante	16 900,00	0,64	0,00%
TOTAL	249 100,00	240 484,44	96,54%

Les redevances d'amarrage représentent la ressource la plus importante avec une somme encaissée de 218 K€.

Le produit relatif aux frais de dossiers et à la taxe de séjour complète ces recettes pour un peu moins de 7 K€.

Enfin, les redevances d'occupation terrestre s'élèvent à 16 K€.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'exercice se clôture par un excédent de 46 K€.

Les opérations enregistrées dans cette section sont des opérations affectant le patrimoine du port.

I - LES DEPENSES

Les dépenses d'investissement sont composées uniquement de dépenses d'équipement pour un montant de 14 K€ dont les réalisations principales sont :

- Le remplacement de mouillages (10 K€) ;
- L'installation d'un pare-feu (2 K€) ;
- L'acquisition du logiciel de gestion du plan d'eau (2 K€).

II - LES RECETTES

Les recettes de la section d'investissement sont constituées uniquement de l'autofinancement (dotations aux amortissements) qui s'élèvent, pour mémoire, à 60 K€.

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20230623-23_00182-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Compte Financier Unique 2022 du budget du Port du Niel qui dégage un résultat cumulé de 76 810,37 €.

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20230623-23_00182-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023